

VOTE SNUIPP-FSU - MODE D'EMPLOI

Du 16 septembre au 15 octobre, chaque syndiqué vote pour l'orientation de son syndicat !



Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°386 de *Fenêtres sur cours* qui vous a été adressé vers le 9 septembre.

**Date limite de la réception des votes
mardi 15 octobre**

Tenez compte des délais postaux

**Votez
dès réception
du matériel de vote**



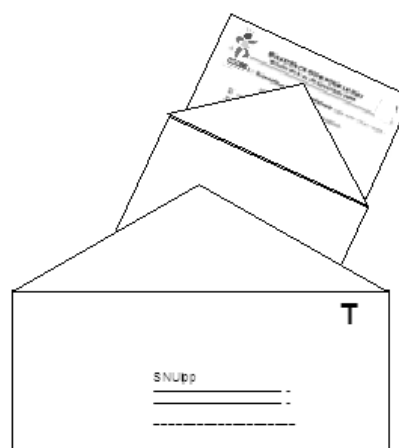
MODALITES DE VOTE

1/ Complétez et insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe blanche vierge.

2 / Pliez et insérez l'enveloppe vierge dans l'enveloppe pré-affranchie et à l'adresse du SNUipp-FSU.

3/ **TRES IMPORTANT** : Complétez au dos de l'enveloppe : nom, prénom, et signature.

4 / Renvoyez l'enveloppe pré affranchie à la section départementale du SNUipp-FSU avant le 15 octobre, délai de rigueur.



LES
ENSEIGNANTS,
ACTEURS DE LA
TRANSFORMATION
DE L'ÉCOLE

IL FAUT VOIR GRAND
POUR LES ENFANTS

